



# Portes ouvertes

Exposition

Tables rondes

Assemblée générale ordinaire

357, avenue du Château d'eau  
62780 Stella-Plage  
tél. et fax : 03 21 09 66 64  
e.mail : [cts2020@orange.fr](mailto:cts2020@orange.fr)

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la « **Journée Portes Ouvertes** » le :

**SAMEDI 10 AOÛT 2013 à partir de 9 heures 30**

**Salle des conférences – Mairie de CUCQ**

- **Exposition : à partir de 9h30**
- **Tables rondes sur des thèmes d'actualité : de 10h à 12h - Voir le coupon-réponse**
- **Restitution des tables rondes : de 14h30 à 15h**
- **Assemblée générale : à partir de 15h - Accueil des participants à partir de 14h**

Ordre du jour - *La présente invitation tient lieu de convocation à l'assemblée générale.*

- Rapport moral
- Rapport financier de l'année 2012
- Rapport d'activités et actions en cours
- Cotisations et révision éventuelle des Statuts
- Adoption des résolutions – Point sur les recours
- Renouvellement du droit d'ester en justice
- Renouvellement du tiers sortant (6 membres sortants) – Candidatures et votes
- Election du Bureau de l'association « Cucq Trépied Stella 2020 »

*Vous pouvez nous adresser par écrit votre candidature à l'élection de renouvellement du bureau.*

Fait à Cucq Stella-Plage, le 10 juin 2013.

La secrétaire générale : Monique DELANNOY

Le président : André KOVACS

*Une page d'histoire locale vous est offerte au dos de la présente invitation.*



**Merci de retourner ce coupon au siège de CTS 2020 avant le 9 août 2013**

*Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de désigner un mandataire.*

Mme, Mlle, Mr. ....

Assistera(ont) à l'AGO     Ne pourra(ont) être présent(s) à l'AGO

Donne(nt) pouvoir en blanc     Donne(nt) pouvoir de vote à .....

pour me représenter, délibérer et voter toute décision en mon nom dans l'intérêt de notre association.

Souhaitez-vous entrer au Bureau de l'association : OUI    NON (veuillez entourer votre réponse)

Date : ..... Signature(s) :



### Airon-Saint-Waast à travers les âges

An 1311 : AYRON-Saint-Vaast, Comté de Ponthieu – « aveu » Seigneur de Maintenay  
An 1477 : AYRON-Saint-Vaast, Cueiloir Hôtel-dieu, folio 110  
An 1577 : AIRON-Saint-Vast, titres de familles nobiliaires  
An 1650 : AIRON, locution, citation de JANSSON, typographe imprimeur  
An 1689 : Saint-Vast d'Airon, pouillé de Feydeau (registre, rôle)  
An 1793 : AIRON-la-République.

### La Révolution française et la déchristianisation des lieux publics

En pleine Révolution Française, sous le dur régime de la « CONVENTION » et la seconde « TERREUR », le 09 BRUMAIRE AN II de la République (30 octobre 1793), un décret ordonne la **déchristianisation** totale de tous les noms de villes, villages et lieux-dits de la République....

Ainsi, AIRON-Saint-Waast devient AIRON-la-République, AIRON-Notre-dame devient AIRON-les-lois, Saint-Josse-sur-mer devient FONTAINE-aux-bois, Saint-Aubin devient AUBIN-la-fontaine, etc ....

Notre actuelle sous-préfecture Montreuil-sur-mer dut aussi changer de nom et fut appelée Montagne-sur-mer. Le nom de Montreuil n'ayant aucune connotation religieuse mais possédant dans son enceinte, abbatiale, prieuré, églises, chapelles, monastère, établissements de cultes dédiés aux noms trop évocateurs selon les révolutionnaires laïcs de Sainte-Austréberthe, Saint-Saulve, Saint-Wulphy, Saint-Josse-au-val, Saint-Jacques, Saint-Firmin, Saint-martin, Saint-Walloy ... Avant la révolution, AIRON-Saint-Waast était simple paroisse. La possession de l'autel d'Airon-Saint-Waast fut confirmée aux moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Josse par l'Evêque d'Amiens en l'An 1123 ; la dîme que les moines de Saint-Josse avaient abandonnée au curé rapportait 700 livres en 1730.

### La Seigneurie des deux Airon

La Seigneurie Vicomtière d'Airon-Saint-Waast et celle d'Airon-Notre-Dame relevaient directement du Roi. Lorsque le roi Charles IX imposa une taxe extraordinaire sur les biens du clergé en 1563, l'abbaye de Saint-Josse aliéna la double Seigneurie d'Airon au profit de Messire François du Bosquet, écuyer, Seigneur de Gadimetz.

Les descendants de François du Bosquet se qualifièrent alors Vicomte d'Airon (des deux Airon).

A la mort de Jean du Bosquet (dernier fils survivant de François), sa veuve, Elisabeth de la Haie, épousa en 1693 Messire Antoine de la Villeneuve, et lui apporta le domaine d'Airon qu'elle avait acheté le 02 avril 1683. Leurs héritiers le possédèrent jusqu'au 17 février 1774.

Antoine Louis Marie de la Villeneuve, Chevalier, Seigneur des deux Airon, le vendit alors à Jacques-Antoine-François-Alexandre de Courteville, Comte d'Hodicq, maréchal des camps et Armées du Roy (Louis XVI). Le chef-lieu de ce domaine était le château habité par Monsieur ENLART, maire d'Airon-Saint-Waast et aussi magistrat à Montreuil. La construction de ce château date de 1875 et sa réalisation a été confiée à l'architecte Clovis NORMAND, célébrité connue.

Au décès de Monsieur ENLART, c'est à Camille ENLART, son fils, célèbre archéologue et historien, né à Boulogne, que revint le domaine.

J'arrête ici mes explications, de manière à respecter la vie privée des plus récents propriétaires depuis les cent trente dernières années.

Les abbayes de Saint-Saulve, de Montreuil et de Saint-Josse jouissaient de certains droits tant à Airon-Notre-Dame qu'à Airon-Saint-Waast. Celles-ci y possédaient un moulin et un vivier que le Chevalier Eustache d'Airon-Notre-Dame leur avait donnés en 1239. La Seigneurie d'Airon-Notre-Dame était déjà confondue à cette époque à celle d'Airon-Saint-Waast.

### Du miracle de Josse .....

A son retour de Rome, au VIIIème siècle, l'ermite Josse se trouvant sur la colline de Bavémont reçut la visite du Seigneur d'Airon, le Comte HAYMON, qui vint lui présenter sa fille Juliula, aveugle de naissance.

Le Saint rendit la vue à l'enfant et une croix de pierre fut érigée à cet endroit.

### ... à la Croix coupée et la chapelle



*Cette croix fut mutilée par les Huguenots. Les religieux se procurèrent un des grés qui la composaient. Ils le surmontèrent d'une croix de fer et le placèrent plus tard dans un enclos voisin de l'abbaye de Saint-Josse. C'est de nos jours le monument de la Croix coupée visible à St-Josse au Mont Pourri.*

Quant à Airon-Saint-Waast, les habitants rétablirent une chapelle et un calvaire en 1809 sur la colline de Bavémont à l'endroit où Juliula recouvrit la vue. Le pèlerinage de Bavémont a lieu chaque année en mai.

*La chapelle et le calvaire se situent sur la petite route qui relie Airon-Saint-Waast au rond-point de Rang du Fliers.*



### La légende de la Coque des Moines

Légende se rattachant à l'une des sources d'Airon, dite la « Coque des moines ». Il y a plusieurs siècles, quatre moines de Saint-André-au-bois se rendaient la veille de Noël à l'abbaye de Saint-Josse pour célébrer la messe de minuit. La terre était couverte de neige. Ils s'égarèrent et furent engloutis dans cette source avec le chariot et les quatre chevaux qui les conduisaient. Les imaginations populaires peuvent être quelquefois basées sur des faits historiques. Il existe bien à proximité des sources d'Airon un lieu-dit « Le Bourbillon » à découvrir avec grande prudence. (*Voir la carte IGN*).

*Dominique Dachicourt*

Prochaine parution : Vallée de la Tringue (suite) ; le lieu-dit « Le Crève-Cœur ».

## Coupon-réponse pour l'AGO du 10 Août 2013.

### Observations et suggestions

A quelle table ronde souhaiteriez-vous participer :

Front de mer - Urbanisme

Aménagements publics - Infrastructures

Cadre de vie - Tourisme - Activités

Services publics